



# Communiqué

COURRIER ÉLECTRONIQUE

Destinataires : Les résidents  
Les externes  
Les moniteurs cliniques

**Objet : La sécurité des actifs informationnels et la confidentialité**

---

Bonjour,

Un incident informatique impliquant un résident et touchant plus particulièrement un bris de confidentialité m'incite à vous faire certains rappels.

Dans un premier temps, j'aimerais vous signaler le caractère confidentiel des renseignements qui vous sont donnés par les patients de vive voix ou auxquels vous avez accès que ce soit par le dossier papier, un fichier numérisé, un film ou tout autre support. Le respect de la vie privée des individus est un principe de base de la pratique de la médecine dûment inscrit dans le code d'éthique du Collège des médecins du Québec.

Dès votre arrivée à l'IUCPQ, vous vous êtes engagés à respecter le code de conduite des utilisateurs des actifs informationnels de l'hôpital. J'aimerais vous rappeler certains principes de base :

1. Il est interdit d'utiliser des données non anonymisées à des fins de recherche ou d'enseignement.
2. Il est important d'utiliser les applications en employant seulement vos propres codes d'utilisateur et vos mots de passe.
3. Ces codes d'utilisateur et vos mots de passe ne peuvent pas être divulgués à personne d'autre.
4. Vous devez assumer l'entière responsabilité des activités résultant de l'usage de votre code d'utilisateur et/ou de votre mot de passe.
5. Si vous êtes témoin d'une utilisation inappropriée d'un de nos systèmes d'information, vous devez immédiatement aviser le Service des systèmes d'information (SSI-poste 5722).
6. Il est défendu d'installer un logiciel, un périphérique (disque dur, mémoire amovible, graveur de CD ou de DVD, etc.) sans l'autorisation du responsable de la sécurité des actifs informationnels.

Je vous recommande fortement de consulter le réseau Internet de l'Institut : <http://iucpq/qc.ca> / Enseignement / Stages / Règlements, politiques et procédures en lien avec l'enseignement afin de consulter le Règlement 40 - pour de plus amples informations.

La confidentialité des renseignements doit demeurer pour vous une préoccupation constante.

Denis Coulombe, M.D., FRCP  
Directeur  
Direction de l'enseignement universitaire  
IUCPQ HL

c.c. DSP / CMDP / DRH

Fait : le 30 juillet 2012  
Mise-à-jour : le 11 février 2014